



## GRILLE DE SELECTION DES PROJETS LEADER 2023-2027 DU GAL DES VALLONS DE VILAINE

### - Critères spécifiques à la Fiche action n° 2, 3 et 4 -

Projet :	
Demandeur :	
Fiche-action n° :	
Date du comité :	

#### Rappel des règles de sélection :

En plus, les projets doivent atteindre au moins 4 critères « intéressant » et/ou « exemplaire » ou 3 critères « exemplaire » sur 6. Un critère est atteint s'il obtient la note « **intéressant** » ou « **exemplaire** ».

#### Examen des critères de sélection :

Critère	Attendus du critère	Note	Justification de la note
<b>1. Coopération</b>	<p>Le porteur de projet associe-t-il d'autres partenaires ?</p> <p>« Un partenariat c'est une association entre deux ou plusieurs entités qui décident de coopérer en vue de réaliser un objectif commun. »</p> <p>Sont considérés partenaires : les collectivités, les associations, les entreprises, les CCI, CMA, les réseaux/labels – il est demandé une convention précisant l'engagement de chacun, les rôles, les objectifs, etc.</p>		<p>Projet mené avec [Acteur A, de la commune X] (conception) et [acteur B, de la commune Y] (réalisation des ateliers).</p> <p><b>X partenaires.</b></p>

	<p>Ne sont pas considérés partenaires : les financeurs institutionnels, les bénéficiaires, les prestataires (architecte conseil, cabinet d'étude, MOE etc)</p> <p><i>Insuffisant (aucun partenaire)</i></p> <p><i>Intéressant (1 à 2 partenaires)</i></p> <p><i>Exemplaire (3 partenaires et +)</i></p>		
<b>2. Innovation</b>	<p>Le projet présente-t-il un caractère innovant sur le territoire du GAL ?</p> <p><b>-Technologique</b> (nouveaux produits, activités ou services sur le territoire du GAL)</p> <p><b>-Social</b> (améliorations des conditions de vie d'une catégorie d'usagers, facilitation du lien social, intergénérationnel, mixité sociale, accès à un savoir, une pratique, lutte contre l'isolement etc.),</p> <p><b>-Innovation liée au processus</b> de mise en place du projet (partenariat public-privé, approche transversale et multisectorielle, forme originale d'organisation, de communication, de processus décisionnaire etc.)</p> <p><i>Insuffisant (aucun caractère innovant)</i></p> <p><i>Intéressant (1 à 2 caractères innovants)</i></p> <p><i>Exemplaire (3 caractères innovants)</i></p>		Projet qui a <b>X caractères</b> innovants.



<b>3. Rayonnement territorial</b>	<p>A quelle échelle territoriale le projet rayonne-t-il auprès des bénéficiaires ?</p> <p><i>Insuffisant (échelle locale : 1 seule commune)</i></p> <p><i>Intéressant (2 communes à l'échelle du GAL)</i></p> <p><i>Exemplaire (3 communes ou plus à l'échelle du GAL )</i></p>		<p>Projet qui rayonne à l'échelle de la commune X et Y.</p> <p><b>Le projet rayonne sur X communes.</b></p>
<b>4. Participation citoyenne</b>	<p>Le projet associe-t-il les habitants/les usagers en amont et/ou pendant sa mise en œuvre dans un processus de concertation citoyenne ?</p> <p>Une réunion d'information n'est pas considérée comme une participation citoyenne. Les études de marché sont acceptées pour les entreprises.</p> <p><i>Insuffisant (Le point de vue des habitants/des usagers n'est pas sollicité)</i></p> <p><i>Intéressant (Le point de vue des habitants/des usagers est sollicité soit en amont : enquête, participation aux ateliers etc., soit pendant la réalisation du projet.)</i></p> <p><i>Exemplaire (Le point de vue du des habitants/des usagers est sollicité et en amont : enquête, participation aux ateliers etc. et pendant la réalisation du projet.)</i></p>		<p>Le projet sollicite le point de vue des habitants/des usagers en amont (enquête, réunion, participation aux ateliers etc.) ET/OU pendant la réalisation du projet.</p>

<p><b>5. Transitions environnementales</b></p>	<p>Le projet intègre-t-il une démarche environnementale (sobriété foncière, efficacité énergétique, énergies renouvelables, préservations des ressources et de la biodiversité, facilitation des déplacements non carbonés, pratiques respectueuses de l'environnement, développement de l'économie circulaire, diminution des pollutions et des déchets, etc.) ?</p> <p><i>Insuffisant (le projet n'intègre pas de démarche environnementale)</i></p> <p><i>Intéressant (le projet prend en compte 1 à 2 aspects environnementaux)</i></p> <p><i>Exemplaire (le projet prend en compte au moins 3 aspects environnementaux)</i></p>		<p>Le projet prend en compte les aspects environnementaux suivants :</p>
<p><b>6. Dimension économique</b></p>	<p>Le projet concerne-t-il le renforcement d'une filière économique (ex. développement du tissu économique local, modification des modes de production et de consommation, valorisation des ressources locales et mise en place des circuits courts, renforcement de l'activité socio-économique à long terme, amélioration de l'attractivité résidentielle, culturelle, touristique, maintien d'une activité économique emblématique en péril, développement de l'autonomie du territoire, etc.) et création ou maintien prévisionnel d'un ou plusieurs emplois ?</p>		<p>Le projet a l'impact suivant sur le renforcement d'une filière économique : (préciser) et prévoit le maintien ou la création de X emplois.</p>



	<i>Insuffisant (le projet n'a pas d'impact sur le renforcement d'une filière économique locale et ne prévoit pas de maintien ou création d'emploi)</i>		
	<i>Intéressant (le projet a un impact sur une filière économique locale et permet le maintien <b>ou</b> la création d'emploi)</i>		
	<i>Exemplaire (le projet a un impact sur une filière économique locale et permet le maintien <b>et</b> la création d'emploi)</i>		
<b>Note totale</b>	<b>Au moins 4 critères «intéressant» et/ou « exemplaire ou 3 critères « exemplaire » validés sur 6</b>	<b>X critères sur 6</b>	

**Conclusion :** Le projet respecte-t-il le seuil de sélection suivant ?

- au moins 4 critères « intéressant » et/ou « exemplaire » ou 3 critères « exemplaire » atteints : OUI/NON

Le projet est donc sélectionné/non sélectionné.